



Réunion du Conseil Éducatif Consultatif (C.É.C.)

Mercredi, le 25 avril 2018

Procès-verbal

Présents:

Jacqueline LeVert (directrice)

Lori Ann Comeau (directrice adjointe)

France Leblanc (membre du personnel enseignant)

Lynne Dionne (membre du personnel enseignant)

Margaret Hasting-James (membre du personnel enseignant)

Céline Rouillard (membre du personnel non-enseignant)

Jocelyne MacDougall (membre communautaire)

Dominique Gallant (présidente, parent)

Renette Amirault-Laing (parent)

Nicole Dupuis (parent)

Johane Robitaille (parent)

Jessy Grondin (parent)

Caroline Arseneault (parent)

Hélène Castaing-Cambray (parent)

1. Bienvenue et adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal du 25 avril 2018

Le procès-verbal et l'ordre du jour sont adoptés à l'unanimité (Renette appuyée de France) avec le changement suivant : au point (1) du PV, on aurait dû lire le 28 février et non le 38.

2. Suivi au procès-verbal

Surpopulation : Voir (3) ci-bas

Rapport sur l'inclusion :

Les ressources qui seront ajoutées seront annoncées prochainement.

Projet Fondation CCGH :

Jusqu'à présent, Mme. LeVert a reçu une seule suggestion de projet ou activité.

Surtaxe : Voir (4) ci-bas

Programme « Achievement Gap Initiative »

Les fonds du programme sont présentement utilisés et seront épuisés d'ici la fin de l'année scolaire.

3. Une nouvelle école sur la péninsule / Halifax

Il y aura une réunion publique le 3 mai 2018 à 18h00. Messieurs Thibault et Comeau du CSAP rencontreront le C.É.C à 17h15.

Il y aura 2 dotations, une pour Beaubassin et l'autre pour Halifax. Les postes seront affichés et le personnel pourra postuler. Lors de la ronde 0, seulement les enseignants de Beaubassin seront permis de postuler parce qu'il y a plus de postes que de disponibilités. Lors de la ronde 1, les enseignants des autres écoles comme Bois-joli et Beaux Marais auront la chance de postuler. S'il n'y a pas suffisamment de volontaires pour transférer selon le nombre de postes disponibles à Beaubassin, on choisira parmi les enseignants ayant le moins d'ancienneté.

Le territoire de la nouvelle école est provisoire, il pourrait s'élargir. On met beaucoup d'efforts pour que le transport soit efficace.

Les parents pourront faire des demandes de transfert à condition que les transferts n'engendrent pas de changements à la dotation, soit une augmentation du personnel ou du nombre de classes. Ces familles n'auront pas droit au transport scolaire.

Les postes de directions sont présentement affichés.

Les ayant droits qui sont présentement en immersion française sur la péninsule pourront faire la demande d'inscription à la nouvelle école en s'adressant au secrétariat de Beaubassin ou au CSAP.

Suite à l'ouverture de la nouvelle école à Halifax, environ 200 élèves quitteront Beaubassin et 430 resteront. La capacité de Beaubassin est de 450.

Sur Facebook, des parents veulent pétitionner pour que les sixièmes années reviennent à Beaubassin. Mme. LeVert pense que ce serait difficile pour septembre prochain car les élèves sont préparés mentalement à quitter Beaubassin depuis longtemps. Aussi, cela créerait des besoins de dernière minute en dotation et il n'y a pas l'espace nécessaire. Ce serait peut-être possible pour les années suivantes dépendamment de la population car il faudrait éviter la surpopulation de l'école. Mme. Gallant suggère que le Sommet tienne sa session d'information à l'intention des parents de la 6^{ième} année au printemps au lieu de la fin de l'été afin d'apaiser leurs inquiétudes. De plus, Mme. Rouillard suggère une rencontre à l'intention de ces mêmes parents afin de les informer sur les enjeux auxquels Beaubassin a dû faire face en situation de surpopulation durant les dernières années.

Il y aura un processus de mis en place pour trouver un nom à la nouvelle école d'Halifax prochainement.

4. Budget de la surtaxe 2018-2019

La surtaxe sera partagée entre Beaubassin et Halifax. Halifax recevra la surtaxe une année à l'avance. L'école Beaubassin a reçu \$124 740 de surtaxe plus \$75 000 qui provient du surplus. Ayant reçu la dotation la veille de la réunion, Mme. LeVert passe en revue la répartition (lignes directrices) de la surtaxe pour 2018-19. Entre autre:

L'école a reçu 1.8 pour la direction (population 430) tandis qu'Halifax en a reçu 1.5 (population 200). Beaubassin aura plus de 2 fois le nombre d'élèves d'Halifax mais presque la même dotation en direction. Donc, une partie de la surtaxe sera utilisée pour augmenter la dotation pour la direction de l'école.

Une autre partie de la surtaxe servira à payer pour un enseignant se spécialisant en anglais car l'école a obtenu des résultats impressionnants dans le passé.

Les heures pour la secrétaire et la bibliothécaire ont été coupées. La surtaxe servira à augmenter ces services.

Aussi, la surtaxe servira à payer, entre autres, pour de la surveillance, de l'aide au devoir, les suppléants pour les aides-enseignants et un projet de cirque pour les élèves de la 5^{èmes} année.

Les lignes directrices de l'école pour 2018-19 sont très semblables à celles de 2017-18.

Prochaines réunions du C.É.C

La prochaine réunion aura lieu mercredi le 30 mai 2018. La dernière réunion se tiendra le 13 juin 2018.

Procès-verbal soumis le 11 mai 2018